



Sète, le 24 septembre 2024

Assemblées
Suivi par : Bénédicte EUZET
Tél : 04 99 04 71 68

OBJET : Convocation Conseil Municipal

Madame, Monsieur, cher(e) collègue,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer au prochain **Conseil Municipal** de la ville de Sète qui aura lieu le :

LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024 À 17 H 30
SALLE PLANTEVIN - Hôtel de ville - 20Bis rue Paul Valéry 34200 Sète

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du précédent Conseil Municipal
- Décisions municipales
- Dossiers soumis à délibération :

COMMANDE PUBLIQUE

Point N°1	Adoption du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) de Sète Rapporteur : François ESCARGUEL
------------------	--

Point N°2	Convention Constitutive Générale de groupement de commandes publiques – Maintenance des extincteurs – Maintenance de l'éclairage public - Fourniture de matériel de location longue durée –Maintenance des ascenseurs – Surveillance des installations d'eau chaude sanitaire – Caractérisation des enrobés bitumineux – Travaux de voirie – Fourniture de petits matériels et accessoires de secours - Rapporteur : François ESCARGUEL
------------------	---

FINANCES

Point N°3	Budget Principal Sète - Décision Modificative n°1 - 2024 Rapporteur : François ESCARGUEL
------------------	--

Point N°4	Attribution de compensation attribuée par Sète agglropole Méditerranée Rapporteur : François ESCARGUEL
------------------	--

Point N°5	Budget Principal et annexe- Admission en non-valeur des créances d'un montant supérieur à 100€ Rapporteur : François ESCARGUEL
------------------	--

Point N°6	Budget Principal - Ajustement des autorisations de programmes / crédits de paiements- DM Sète Rapporteur : François ESCARGUEL
------------------	---

POLITIQUE DE LA VILLE

Point N°7	Renoncement à une subvention versée par la ville à l'association La Matrice de Thau pour les actions Accompagnement vers l'autonomie et la citoyenneté et Faire art et Culture Rapporteur : Jocelyne GIZARDIN
------------------	---

COHÉSION SOCIALE

Point N°8	Santé - Convention Adulte-Relais en médiation santé et santé mentale Rapporteur : Jocelyne GIZARDIN
------------------	---

ACTION SOCIALE

Point N°9	Reconstruction de l'EHPAD des Pergolines - cession à l'Établissement public des Hôpitaux du bassin de Thau (HBT) d'un terrain Rapporteur : François COMMEINHES
------------------	--

EDUCATION

Point N°10	Education - Renouvellement adhésion Environnements Numériques de Travail - Période 2024/2025 - Convention de partenariat avec l'académie de Montpellier Rapporteur : Corinne AZAIS
-------------------	--

Point N°11	Convention de partenariat pour la mise en place d'une équipe mobile appui aux centres de loisirs portée par l'Association Groupe SOS Solidarités Rapporteur : Corinne AZAIS
-------------------	---

Point N°12	Convention cadre pluriannuelle 2024/2026 relative au renouvellement de la Cité éducative de Sète Rapporteur : Corinne AZAIS
-------------------	---

Point N°13	Convention de financement Ville de Sète CCAS de Sète et de délégation de compétence pour l'exécution budgétaire des fonds dédiés au titre de la Cité éducative pour la période 2024/2026. Rapporteur : Corinne AZAIS
-------------------	--

CULTURE

Point N°14	Signature de la Convention et attribution d'une subvention à l'association Montpellier 2028 (M28) Rapporteur : Jean-Guy MAJOREL
Point N°15	SCIC Unanime Créative - Adhésion et désignation des représentants Rapporteur : François COMMEINHES
Point N°16	Ecole des Beaux-Arts - Adhésion au réseau national des bibliothèques des écoles d'art publiques agréées par le Ministère de la culture - réseau BEAR Rapporteur : Claude MUSLIN
Point N°17	Musée Paul Valéry - Convention de partenariat entre la Ville de Sète et l'association Culture et Sport Solidaires 34 Rapporteur : Claude MUSLIN

SPORT

Point N°18	Rugby - Expérimentation dispositif de prévention et de détection des commotions cérébrales - Convention de partenariat entre la Ville de Sète, le RC Sète et la société VOGO Rapporteur : Hervé MARQUES
Point N°19	Programme Nager+ . Convention annuelle de partenariat entre la Ville de Sète et l'Éducation Nationale Rapporteur : Hervé MARQUES
Point N°20	Exploitation du Centre Équestre zone d'activités du Pont Levis - rapport annuel du concessionnaire exercice 2023 Rapporteur : Hervé MARQUES

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Point N°21	Bains de Mer - Brasserie du Musée Paul Valéry - Casino - Rapports annuels des délégataires exercice 2023 Rapporteur : Francis HERNANDEZ
-------------------	---

POMPES FUNÈBRES

Point N°22	Pompes funèbres municipales - Actualisation des conditions générales de vente Rapporteur : Hervé MERZ
-------------------	---

AFFAIRES GÉNÉRALES

Point N°23	Convention relative à la gestion des archives de Sète agglomération méditerranéenne par le service d'archives de la Commune de Sète Rapporteur : Hervé MERZ
-------------------	---

Point N°24	Archives - Convention pour la mutualisation de l'archivage numérique entre Sète Agglomération Méditerranéenne et la commune de Sète Rapporteur : Hervé MERZ
-------------------	---

RESSOURCES HUMAINES

Point N°25	Modification du tableau des emplois Rapporteur : Hervé MERZ
-------------------	---

Point N°26	Déplacements professionnels des personnels, élus et collaborateurs de service public - Actualisation Rapporteur : Hervé MERZ
-------------------	--

Point N°27	Mise à disposition de personnel Rapporteur : Hervé MERZ
-------------------	---

AMÉNAGEMENT URBAIN

Point N°28	Cession à l'établissement public foncier d'Occitanie (EPF d'Occitanie) de l'ensemble immobilier cadastré AK 39 et AK 72, situé avenue du Maréchal Juin sur la commune de Sète - Principe de cession et autorisation de signature Rapporteur : François COMMEINHES
-------------------	---

Point N°29	Rapport du Mandataire - SA ELIT - Exercice 2023 Rapporteur : Jocelyne GIZARDIN
-------------------	--

Point N°30	Rapport du Mandataire - Société Publique Locale du Bassin de Thau - Exercice 2023 Rapporteur : Vincent SABATIER
-------------------	---

STATIONNEMENT

Point N°31	Délégation du service public pour l'exploitation du stationnement confiée à la Société Publique Locale du Bassin de Thau - Rapport d'activité exercice 2023 Rapporteur : Vincent SABATIER
-------------------	---

RENOUVELLEMENT URBAIN

Point N°32	Création d'une Maison France Services dans le Quartier Prioritaire de l'île de Thau à Sète - Investissements relatifs aux travaux d'aménagement - Demande de subventions Rapporteur : François COMMEINHES
-------------------	---

Point N°33	Dissolution du Syndic de la Copropriété du Centre commercial de l'île de Thau Rapporteur : Blandine AUTHIÉ
-------------------	--

Point N°34	Transfert de gestion des berges de l'île de Thau et du Canal St Joseph Rapporteur : Vincent SABATIER
-------------------	--

SÉCURITÉ

Point N°35	Commission de suivi de site de l'Usine de Valorisation Énergétique - Désignation des représentants de la ville de Sète - Renouvellement Rapporteur : Gérard NAUDIN
-------------------	--

GESTION DU PATRIMOINE

Point N°36	Construction nouvelle salle Brassens - Echange d'emprise foncière autour de la médiathèque François Mitterrand avec la copropriété "SDC Médiathèque François Mitterrand" Rapporteur : Vincent SABATIER
-------------------	--

Point N°37	Acquisition par la Ville d'une parcelle à la copropriété de la résidence "l'Artimon" - 36 rue Salvador Allende Rapporteur : Vincent SABATIER
-------------------	--

Point N°38	Acquisition par la Ville d'une parcelle auprès de Mme Jacqueline RAISIN et de M. Patrick MARQUEZ - 23 rue des Loriots Rapporteur : Vincent SABATIER
-------------------	---

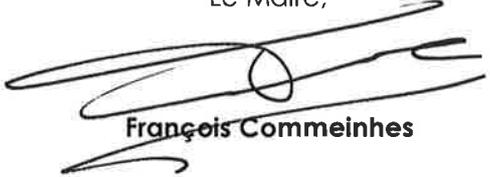
Point N°39	Cession de la parcelle cadastrée BT 220 située avenue Jean Monnet au profit de la copropriété de la résidence "Les Plages Dorées" Rapporteur : Vincent SABATIER
-------------------	---

Point N°40	Désaffectation et déclassement du domaine public communal de 2 délaissés situés impasse des Brisants - lotissement "les Reflets de SETE" et de leurs cessions à Mme AKNIN et à M. BRENO et Mme MARCHESI Rapporteur : Vincent SABATIER
-------------------	---

Vous remerciant par avance de votre présence

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, cher(e) collègue, l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,

François Commeinhes

Nota : Pour l'information préalable des élus, les projets de délibération et leurs annexes éventuelles sont à leur disposition via l'outil Idelibre, à l'instar de la présente convocation.
Les entiers dossiers objets de la présente convocation sont également à la disposition des conseillers municipaux au Secrétariat général à l'Hôtel de Ville.